

Créteil, le 23 mars 2020

A l'attention des agents
de la Ville de Créteil

Madame, Monsieur,

Notre pays traverse une situation exceptionnelle liée à l'épidémie de Coronavirus qui a conduit le Président de la République et le Gouvernement à prendre des mesures de confinement de la population pendant au moins deux semaines.

Dans ces circonstances particulières, j'ai demandé à chaque Cristolienne et Cristolien de faire preuve de civisme et de solidarité en demeurant, dans la mesure du possible, confiné à son domicile et d'être attentif aux publics fragilisés et à nos aînés. Je me suis aussi engagé auprès de la population à ce qu'un plan de continuité des services publics soit garanti à Créteil.

Tous les Français, sans exception, mesurent aujourd'hui l'importance et la nécessité de disposer d'agents publics compétents et investis pour faire vivre des services publics forts et protecteurs. Et je veux d'ores et déjà remercier, au nom de tous les Cristoliens, chacune et chacun d'entre vous.

Voici les priorités que j'ai données au Directeur général des services pour les prochaines semaines et que vous avez déjà commencé à appliquer.

Dans une ville qui a la chance de disposer de nombreux équipements hospitaliers et médico-sociaux, au sein desquels sont mobilisés quotidiennement des soignants, nous devons tout mettre en œuvre pour faciliter leur travail, c'est vital. Dès lors, je suis personnellement investi chaque jour pour vérifier que l'accueil en école ou en crèche des enfants des personnels soignants, qu'ils soient publics ou privés est bien garanti. C'est un impératif absolu pour combattre cette épidémie.

Parallèlement, j'ai passé consigne au Directeur général de me faire un état des lieux quotidien s'agissant des services publics qui continuent à exercer leurs missions: maintien des aides et soins à domicile auprès des personnes âgées et celles en situation de handicap, prestations sociales de première nécessité, contact quotidien des personnes fragiles et isolées, interventions indispensables sur l'espace public, sécurité des bâtiments et des espaces publics, collecte et traitement des déchets, missions d'état civil, maintien des fonctions financières permettant de payer dans des délais raccourcis les entreprises pour leur éviter au maximum des problèmes de trésorerie et enfin des fonctions ressources de la collectivité qui garantissent son bon fonctionnement.

.../...

Ceux d'entre vous intervenant dans le cadre de ces missions essentielles à la vie de nos concitoyens ont été ou seront contactés par leur encadrement, en vue d'être mobilisés en tant que de besoin. Les agents qui n'assurent pas habituellement les fonctions essentielles et qui ne sont pas dispensés de présence physique pour garde d'enfants de moins de 16 ans (moins de 18 ans en cas de situation de handicap) ou affection chronique pourront être mobilisés pour venir en renfort dans le cadre du plan de continuité des services publics. Je sais que nombre d'entre vous, par solidarité, se sont déjà portés volontaires et je les en remercie.

Quand une présence physique est indispensable, chaque agent se verra garantir des conditions maximales de sécurité, ainsi que des facilités dans la prise en charge de ses enfants dans les écoles et crèches maintenues ouvertes par la Ville. Ils relèveront d'un régime dérogatoire autorisant les déplacements et la mobilisation sur site pour lesquels il leur sera délivré une attestation spécifique.

Ceux d'entre vous dont les missions n'appellent pas, à ce stade, de présence physique sont dotés, quand leurs fonctions le permettent, des outils de travail à distance. Le confinement est la règle pour tous, y compris pour les agents publics lorsqu'ils n'interviennent pas sur les missions essentielles du plan de continuité.

Il conviendra bien sûr au moment opportun de reconnaître à sa juste valeur les efforts consentis par les agents dans cette période exceptionnelle.

Je sais enfin que certains d'entre vous s'inquiètent, pour eux et pour leurs proches. C'est normal. Mais à ceux-là je leur dis que nous ne les mettrons jamais en danger, que la sécurité de toutes et tous est notre priorité et que j'y veille déjà personnellement avec le Directeur général des services. De par mon expérience, j'ai été confronté à la gestion de nombreuses crises. J'ai retenu qu'elles sont toujours surmontées, notamment par la force du service public, le professionnalisme des agents publics, leur mobilisation, leur détermination, leur sérénité aussi dans l'exécution des missions essentielles et vitales.

Votre engagement fait honneur aux valeurs de notre République et à celles qui fondent l'action de notre ville : le dévouement, la fraternité, l'aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Chaque jour je serai à vos côtés pour m'assurer du bon fonctionnement de notre plan de continuité du service public.

Sachant pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre sens du service public pour faire face à cette situation sans précédent conformément aux valeurs de solidarité et de bienveillance qui guident l'action municipale, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous

Le Maire,



Laurent CATHALA